MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ESPAGNE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE MADRID

N° 1 – 16 janvier 2023

En bref

LE CHIFFRE À RETENIR

26 MD€

Montant total des mesures prises (estimation du gouvernement) pour faire face à la hausse des prix (3ème plan de 10 Md€ annoncé fin décembre 2022)

Plan anti-inflation : l'Espagne adopte un nouveau plan de 10 Md€ face à la hausse des prix avec la prolongation de la plupart des mesures existantes, une nouvelle réduction de la TVA de 4% à 0% sur les produits alimentaires de « 1ère nécessité » et la limitation de la réduction des prix des carburants aux usages professionnels (transport routier, taxis, ambulances, agriculture, pêche).

Plan de relance : le gouvernement espagnol a présenté les grandes lignes du 2ème plan de relance (84 Md€ de prêts, 7,7 Md€ de subventions et 2,6 Md€ RepowerEU), qui se concentrera sur le renforcement de l'autonomie stratégique et sera formellement présenté début 2023 à la commission européenne.

Inflation : selon la première estimation de l'institut national des statistiques (INE), l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 5,8 % g.a. en décembre 2022

Affiliations à la sécurité sociale : malgré le contexte de crise internationale, le marché du travail a résisté en 2022 avec 471 360 nouveaux affiliés cvs et enregistre 20 mois consécutifs à la hausse.

Zoom sur : Sommet franco-espagnol du 19 janvier 2023 à Barcelone

Le sommet franco-espagnol, qui sera présidé le 19 janvier par le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, et le président français, Emmanuel Macron, se tiendra à Barcelone. Un traité d'amitié franco-espagnol sera signé par Pedro Sanchez et Emmanuel Macron. Outre les questions bilatérales, Sánchez et Macron, qui seront accompagnés de plusieurs ministres, aborderont divers sujets de l'agenda européen, notamment en amont de la présidence espagnole du conseil de l'Union européenne au 2ème semestre 2023.

Actualité économique

1 Mesures de réponse à la crise et de relance

Plan anti-inflation : l'Espagne a adopté le 27 décembre un nouveau plan de 10 Md€ face à la hausse des prix et limite la réduction des prix des carburants. Le gouvernement espagnol a annoncé le 3ème plan en un an, qui prolonge la plupart des mesures instaurées en 2022 pour l'année 2023. Parmi les principales nouveautés, on peut mentionner :

- **Le passage du taux ultra-réduit de TVA de 4% à un taux de 0% pour les produits alimentaires de 1ère nécessité (pain, farine, lait, fromage, œufs, fruits, légumes et céréales) et une réduction du taux réduit de 10% à un taux ultra-réduit de 5% pour les pâtes et les huiles.** Ces baisses sont temporaires et seront en vigueur pendant 6 mois (réduit à 4 mois dans le cas où l'inflation sous-jacente fin avril 2023 s'établirait en-deçà de 5,5%) ;
- **La limitation de la réduction des prix des carburants aux usages professionnels (transport routier, taxis, ambulances, agriculture et pêche)** qui se substitue à une réduction généralisée de 0,20€/L dans les stations-essence entre avril et décembre 2022.

Plan de relance : le gouvernement espagnol a présenté son 2ème plan de relance, qui se concentrera sur le renforcement de l'autonomie stratégique. Celui-ci va mobiliser les 7,7 Md€ complémentaires en subventions attribués à l'Espagne, les 84 Md€ en prêts attribués à l'Espagne et les 2,6 Md€ attendus en subventions du programme RePowerEU, soit 94 Md€ au total, avec des investissements qui s'étendront jusqu'à 2026 (pour rappel, le plan actuel est concentré sur 2021-2023).
Le plan, qui devrait être présenté à la commission européenne en 2023, devrait se répartir de la manière suivante :

- Les 7,7 Md€ en subventions seraient intégralement dédiés à renforcer le financement des 12 projets stratégiques, « PERTE », déjà adoptés, dont celui sur la décarbonation de l'industrie, adopté en décembre 2022 ;
- Les prêts seraient notamment mobilisés pour nourrir 12 fonds, dont le fonds d'investissements durables pour les régions (20 Md€), le fonds de soutien aux entreprises géré par la banque publique espagnole ICO (15 Md€) et le fonds Next Tech pour soutenir les scale-ups (4 Md€), parmi d'autres ;

- Les subventions de RePowerEU seraient mobilisées pour renforcer les investissements déjà prévus pour la transition écologique.

Plan de relance : selon les données d'exécution du gouvernement à fin novembre, l'Espagne avait engagé 64% et versé 54% des fonds du plan de relance prévus pour 2022. Par administrations, l'État a résolu des appels d'offre pour un montant et 18,7 Md€ et versé 20,4 Md€ aux régions, dont 3,4 Md€ ont été versés à leur tour via des appels d'offre des administrations régionales.

2 Macroéconomie

Croissance T3 2022 : selon la 2ème estimation de l'institut national de statistiques (INE), le PIB espagnol a enregistré une croissance de +0,1 % au T3 par rapport au trimestre précédent, soit -0,1 point par rapport à la 1ère estimation. À cette occasion, l'INE a également revu ses estimations pour le 1er trimestre (+0,1% au lieu de -0,2%, soit +0,3 point) et pour le 2ème trimestre (+2,0% au lieu de +1,5 %, soit +0,5 point). L'acquis de croissance à l'issue du 3ème trimestre est de 5,2%, après 5,5%% en 2021, au-delà des principales prévisions.

Inflation : selon la première estimation de l'institut national des statistiques (INE), l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 5,8 % en glissement annuel en décembre 2022 (vs. 6,8 % en novembre), son niveau le plus faible depuis novembre 2021 (5,5 %). En cas de confirmation de cette donnée, l'inflation annuelle moyenne en Espagne se situerait à +8,4% en 2022.

Tourisme : selon l'institut national des statistiques (INE), le poids du tourisme dans le PIB espagnol a atteint 8 % en 2021, soit 97,1 Md€. Il récupère 3,2 points par rapport à 2020, année marquée par les restrictions à la mobilité qui ont fortement touché le secteur (5,8% du PIB), mais reste encore près de 5 points en dessous du niveau pré-crise en 2019 (12,6% du PIB). En ce qui concerne son poids sur l'emploi, celui-ci s'élève à 11,4% en 2021, inférieur de 0,5 point par rapport à 2020 et encore en dessous du niveau prépandémie de 2019 (12,7%).

3 Finances publiques

Déficit public : fin octobre, le déficit des administrations publiques, à l'exception des autorités locales, s'élevait à 15,2 Md€ (1,2% du PIB), soit -71,5% par rapport à la même période en 2021. Par administration, l'État central enregistre un déficit de 15,8 Md€ en comprenant l'aide financière (1,21% du PIB, soit -73,6% par rapport à 2021) et les régions un déficit de 5,5 Md€ (0,42% du PIB, soit +146,1 par rapport à 2021). En revanche, la sécurité sociale enregistre un excédent de 5,5 Md€ (0,42% du PIB, soit -192,0% par rapport à 2021). Le gouvernement a prévu un déficit de 5,0% du PIB en 2022 alors que l'autorité budgétaire indépendante et la Commission Européenne estiment que le solde public sera meilleur avec des prévisions de déficit de 4,4% et 4,6% du PIB respectivement.

Dette publique : la dette des administrations publiques s'élèverait à 1 497 Md€ fin octobre 2022, soit une hausse de +5,3 % en glissement annuel.

4 Emploi

Affiliations à la sécurité sociale : malgré le contexte de crise internationale, le marché du travail a résisté en 2022 avec 471 360 nouveaux affiliés cvs et enregistre 20 mois consécutifs à la hausse. Au total, l'Espagne compte fin décembre 2022 avec 20,3 M d'affiliés cvs à la sécurité sociale, soit plus de 815 000 nouveaux affiliés cvs par rapport à août 2021, lorsque le niveau prépandémie a été dépassé. Par ailleurs, au T3,

l'Espagne a enregistré le taux de création d'emploi le plus élevé de l'UE à +1,4 % (+0,2 % UE).

Semaine de 4 jours : le gouvernement lance le 16/12 le programme pilote pour la mise en place d'une semaine de 4 jours de travail sans réduction salariale dans plus de 50 PME espagnoles. Le programme aura une durée de deux ans et permettra de faire des recommandations pour une future prise de décision à concernant l'extension de ce modèle dans l'ensemble de l'économie.

Réformes en matière de droit du travail : le 10 janvier, le conseil des ministres a adopté un décret-loi, sorte d'ordonnance en droit espagnol, qui prévoit :

- **Une révision du système d'incitations à l'embauche :** à partir du 1er septembre 2023, un nouveau régime simplifié d'incitations à l'embauche entrera en vigueur autour de 15 modalités principales (face au 76 existantes préalablement). Les nouvelles incitations donneront la priorité aux embauches en CDI et se concentreront sur 15 catégories de personnes dont l'intégration dans le monde du travail suppose plus de difficultés ;
- **La création d'une prestation-chômage spéciale pour le personnel des secteurs culturel et artistique :** les potentiels bénéficiaires pourront obtenir cette prestation équivalente à 100% de l'indice de référence pour établir les prestations sociales en Espagne dit « IPREM », qui s'élève à 600 €/mois en 2023 (déterminé chaque année dans le projet de loi de finances), pendant 4 mois. Les bénéficiaires devront avoir cotisé 60 jours à la sécurité sociale lors des 18 derniers mois ou avoir été couvert par la sécurité sociale au moins 180 jours lors des 6 dernières années pour des prestations de services d'activités artistiques. La prestation sera compatible avec la perception de droits de propriété intellectuelle et à l'image.

Dans les deux cas, il s'agit d'engagements de réformes de l'Espagne dans le cadre de son plan de relance.

5 Entreprises

Chiffre d'affaires : le chiffre d'affaires des entreprises a enregistré une hausse de 19,9 % g.a cvs en octobre 2022 (-6,5 pp par rapport à septembre). Selon l'INE, l'indice de chiffre d'affaires des entreprises (ICNE) enregistre 20 mois à la hausse, mais les 2 derniers mois consécutifs en ralentissement. Tous les secteurs étudiés ont enregistré des variations annuelles positives : Industries extractive et manufacturière (+17,1 % g.a cvs), approvisionnement d'énergie électrique, eau, assainissement et gestion de déchets (+49,7 % g.a cvs), commerce (+16,8 % g.a cvs) et services non financiers de marché (+13,4 % g.a cvs).

Industrie : l'indice (PMI) du secteur industriel reste en dessous de 50 pts (contraction) pour le 6ème mois consécutif pour l'Espagne à 46,4 pts en décembre (variation de +0,7 pts par rapport à novembre). Selon S&P Global Market Intelligence, si l'industrie espagnole a été très impactée par l'inflation et l'instabilité économique au S2 2022, ce résultat peut signifier un début de stabilisation.

Services : l'indice (PMI) du secteur industriel progresse et dépasse les 50 pts (croissance) à 51,6 pts en décembre (variation de +0,4 pts par rapport à novembre). Selon S&P Global Market Intelligence, cette évolution s'explique par une hausse de la demande et la croissance de l'emploi.

Commerce de détail : l'indice de commerce de détail (ICM) a enregistré une légère hausse mensuelle de +3,8 % cvs en novembre 2022. Par type de distribution, les entreprises ayant un seul

établissement ont baissé leurs ventes de -0,7 %, alors que les petites chaînes, les grandes chaînes et les grandes surfaces commerciales ont tous augmenté leurs ventes (+1,1 %, +4,8 % et +7,5 % respectivement).

«Spain Investors day» : la 13e édition du forum s'est tenu à Madrid les 11 et 12 janvier avec la présence du président de gouvernement P. Sánchez, des vice-présidentes N. Calviño et T. Ribera, et de la ministre R.Maroto ainsi que de maire de Madrid M. Almeida et de la présidente de la communauté de Madrid, Mme. Ayuso. Le forum avait pour but de promouvoir l'investissement en Espagne et a réuni de nombreux investisseurs étrangers.

6 Secteur immobilier

Transactions immobilières : le nombre de transactions immobilières a augmenté de +11,4 % g.a en octobre 2022. Selon l'INE, les transactions immobilières enchaînent 20 mois de variations annuelles positives et cumulent une hausse de 17,6 % sur les 10 premiers mois de 2022. 51 615 opérations ont été enregistrées ce mois, chiffre record pour un mois d'octobre depuis 2007.

7 Secteur financier

Bourse : les dividendes espagnols versés aux actionnaires en 2022 sont les plus hauts depuis 2 ans. Ils culminent à 26 Md€ mais restent en dessous des 31,7 Md€ distribués en 2019.

Emissions de titres de dettes par le Trésor espagnol : La hausse des taux de la BCE entraîne des taux élevés pour l'émission de titres de dette à très court terme. Au cours de la première vente de l'année, les « Letras del Tesoro » à 6 et 12 mois (titres à très court terme du Trésor espagnol) ont culminé à presque 2,6% et 3,0% soit les taux les plus hauts depuis 2012.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Service économique de régional de Madrid
Rédacteurs : Carranza Alvaro, Marañón Alexander, Meinzel Thomas, Nkoa Zoa Mélodie

Pour s'abonner : espagne@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : Photo de la page de garde par Luis García (Zagarbal) sous licence CC BY-SA 3.0